

Régie des Bâtiments
A l'att. De M. Blaise Baume
Attaché-architecte
Service Extérieur Bruxelles I
Rue Ravenstein, 60 / 4-5
1000 Bruxelles

V/Réf. : 22.0196
N/Réf. : gm/X12.94/s.444
Annexe :/

Bruxelles, le

Monsieur,

Concerne : IXELLES. Rue Vautier, 62. Musée Wiertz. Remise en peinture de la grande salle.
Avis de principe.

En réponse à votre courrier du 27 octobre 2008, et suite à la réunion sur place du 22/10/08, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 29 octobre 2008 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée, a émis un **avis favorable sous réserve**.

La demande porte sur le remise en peinture de la grande salle du Musée Wiertz en restituant la teinte d'origine, à savoir une teinte grise au lieu de la finition claire actuelle (blanc crème). La proposition est basée sur une étude stratigraphique qui a démontré que la salle était peinte en gris lors de l'époque Wiertz et que cette couleur avait été reprise après le décapage de l'enduit d'origine et le réenduisage lors de la rénovation du musée en 1968-1970.

Au vu des résultats de l'étude stratigraphique et du fait que la teinte grise correspond à la volonté du peintre Wiertz de présenter ses tableaux sur un fond plus foncé, la Commission souscrit pleinement à la démarche de la Régie de restituer cette teinte. Toutefois, elle encourage l'utilisation d'une technique de mise en peinture traditionnelle, à savoir le tamponnage ou l'application à la brosse, afin de retrouver l'aspect mat des murs. En outre, un échantillon in situ de la peinture doit être préalablement soumis à la DMS

La CRMS attire aussi l'attention sur la bonne conservation des œuvres d'art elles-mêmes. Pendant le chantier de remise en peinture, toutes les mesures doivent être prises pour assurer que les peintures, qui resteront sur place lors des travaux, soient conservées dans des conditions adéquates. Dans ce cadre, la CRMS s'interroge aussi sur le fait suivant : à l'occasion du chantier, une vérification de l'état de conservation des peintures ne s'impose-t-elle pas (par ex.

quel est l'état actuel de la face arrière des peintures ?) pour pouvoir détecter d'éventuels problèmes de conservation en temps utiles.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

G. VANDERHULST
Président f.f.

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S. (S. Duquesne).